



Compte rendu de la séance du conseil municipal du 12 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 12 septembre à 20 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Stéphane ECARNOT, Maire.

PRESENTS : CHERREY-GUELAUD Corinne, CRETIN Christian, DEPRAZ Paul, ECARNOT Stéphane, GELEY Jean-Luc, MAHAMDI Maryline PHILIPPON Franck.

Absents excusés : BERTOLI Régis, CHAMPONNOIS Alain (pouvoir à ECARNOT Stéphane).

Secrétaire de séance : GELEY Jean-Luc.

Le compte-rendu de la séance du 25 juin 2025 est approuvé.

Règlements effectués depuis le 25/06/2025 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT
Remorque services techniques	MASNADA	2406.28 €
Remplacement porte de la voute	DORAS	7323.60 €
Travaux de renforcement voute sous église	RICHARD Hugo	13316.76 €
Viabilisation (assainissement) services techn.	SOGEDO	3628.82 €
Travaux en forêts – hors taxes	ONF	6497.25 €
PLACE – honoraires.	VERDI + DEM EXPERT.	3662.86 €
EGLISE – déshumidificateur	DANTHERM	6072.10 €
EGLISE – Fourn. électriques pose déshumidificateur	FASSETNET MATERIAUX	369.42 €
Mise à disposition agents + matériel	Com. Com Jura Nord	2586.00 €

Devis signés depuis le 25/06/2025 (travaux d'investissement ou d'aménagements)

TRAVAUX OU FOURNITURES	ENTREPRISES	MONTANT
Plaques « l'Etat investit dans le Jura »	SARL COMEP	231.60 €
Bordures rue derrière la ville	ROGER MARTIN TP	3831.50 €

LOCATIONS – Les Marronniers

Départ de M. Christophe MASSIN le 30/06/2025 : logement impeccable, à jour dans ses loyers - caution remboursée - Arrivée de Mme CHARLET Laurence au 01/07/2025

MOUVEMENTS DE CREDITS

M. le Maire rappelle que la Commune s'est engagée à participer financièrement au capital de la SAS THERVAY ENERGIE VERTE, SAS créée pour la réalisation d'un parc photovoltaïque (Délibération 2024-12-01 du 11 décembre 2024).

Afin de verser cette participation de 150 euros, il y a lieu d'ouvrir des crédits à l'article 261.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité vote les crédits suivants :

- DI - Art 2318 – autres construction - : - 150.00 €
- DI – Art. 261 – titre de participation - : + 150.00 €

ETUDE REQUALIFICATION DU CIMETIERE

M. le Maire présente au conseil municipal une étude du CAUE proposant une réflexion sur les possibilités d'aménagements du cimetière, aménagements qui devront tenir compte de l'interdiction d'emploi de produits phytosanitaires et d'une végétalisation des espaces.

La mission d'accompagnement est proposée à 1800 euros.

M. le Maire- intéressé par l'affaire et ne pouvant pas prendre part au vote - laisse la présidence de séance à M. Paul DEPRAZ, Adjoint.

Après délibération, le conseil municipal donne un avis favorable – **5 voix pour** - à cette étude dont le devis sera signé pour acceptation.

EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION

L'extension de la vidéoprotection avec installation d'une caméra vers la salle des fêtes et vers l'église a déjà été évoquée. Un devis de la Société Protect'Alarm chiffre cette opération à 3.600 € hors taxes. Ce projet sera repris lors du vote du budget primitif 2026.

CHANTIER EGLISE

DEVIS CONDUIT DE CHEMINEE ET PERCEMENT DE VOUTE

M. le Maire présente le devis de l'Entreprise BOLE et Fils d'Arc et Senans d'un montant de 10.004,77 euros hors taxes établi pour la construction d'un conduit de cheminée à l'église et son raccordement avec la chaudière existante.

Dans le même temps, M. le Maire présente le devis de l'Entreprise RICHARD d'un montant de 4.573,12 euros hors taxes établi pour le percement de la voûte de la chaufferie de l'église, travaux nécessaires pour le passage du conduit de cheminée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'approuver ces devis.

FONDATION DU PATRIMOINE

Actuellement la collecte s'élève à 7 230 € avec 25 donateurs et cela est une très bonne nouvelle. Pour information, dans le cadre de la collecte portée par la Fondation du patrimoine :

- 1 € versé ne coûte réellement que 0,25 € au donateur (déduction fiscale de 75 % jusqu'au 31 décembre 2025 ; le taux devrait ensuite revenir à 66 % en 2026, sous réserve des dispositions nationales).
- Jusqu'au 30 novembre 2025, la Région abonde 1 € pour 1 € donné, dans la limite de 12 000 € de dons collectés (abondement régional maximal : 12 000 €).
- Concrètement, 1 € donné coût 0.25 € au donateur et rapporte 2 € pour la commune (1 € du don + 1 € de la Région), jusqu'au 30/11/2025 et dans la limite de l'enveloppe régionale (12000 €).

Réaménagement de la place du village — Point d'avancement

Le plan d'aménagement a été déposé début juillet.

À la demande des Architectes des Bâtiments de France (ABF), une réunion s'est tenue le 5 septembre 2025 avec la DRAC au sujet des pavés autour de la fontaine.

Étaient présents notre maîtrise d'œuvre Verti (M. Sugny) ainsi que M. Jean Ernenwein, qui s'est porté volontaire pour recréer bénévolement les pavés manquants pour la commune.

À la suite de cette réunion, des documents complémentaires ont été demandés et fournis.

Il est convenu que, dès validation du plan par les instances compétentes, un chiffrage de la partie paysagère sera réalisé.

Le chiffrage de la partie voirie des réaménagements a déjà été effectué par la société Roger Martin, titulaire d'un marché en cours avec la commune de Thervay.

DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE DE PESMES

Le nombre d'habitants de Thervay membres de cette association n'a pas été fourni !

INAUGURATION DES SERVICES TECHNIQUES

Comme annoncé à la population (invitations distribuées dans les boîtes à lettres), l'inauguration des services techniques aura lieu le samedi 4 octobre 2025 à 10 h.

INFORMATIONS DIVERSES

REPAS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES AINÉS : la date retenue est le dimanche 30 novembre.

FORET : les inscriptions pour l'affouage se feront entre le 1^{er} et le 18 octobre prochain.

FORET : un particulier a écrit en Mairie pour proposer la vente d'une parcelle boisée à la Commune. Cette parcelle qui vient d'être exploitée n'a pas d'intérêt pour la commune qui ne donnera pas suite à cette offre.